

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **13 septembre 2021 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général, madame Louise Bergeron, trésorière, et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

21-09-250

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

21-09-251

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2021 et de la séance extraordinaire du 30 août 2021.

ADOPTÉE

Dépôt du rapport de gestion documentaire pour l'année 2021-2022 – dépôt

21-09-252

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 17 août 2021 au 12 septembre 2021 224 705,26 \$
- nos M2362 à M2377 & A50813 à A50838

Dépôt salaires :

- périodes 2020-32 à 2020-35

ADOPTÉE

21-09-253

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 13 septembre 2021 578 703,26 \$
- nos S10211 à S10251 & A50839 à A50901

ADOPTÉE

21-09-254

Annulation de soldes résiduels

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financés de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENTU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

Il est, par conséquent, proposé par Claude Côté et unanimement résolu de :

QUE la Ville de Princeville modifie les règlements identifiés au tableau de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » du tableau ;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » du tableau ;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés au tableau ;

QUE la Ville de Princeville informe le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés au tableau ; ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » du tableau;

QUE la Ville de Princeville demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés au tableau :

	2018-332 (6 rangs)	2018-335 (St-Henri)	2019-360 (Dev. comm. Golf)
Montant au règlement d'emprunt	1 730 000 \$	1 800 000 \$	150 000 \$
Dépense révisée	1 730 000 \$	1 800 000 \$	143 205 \$
Emprunt révisé	1 730 000 \$	1 800 000 \$	143 205 \$
Montant de la dépense réelle	1 647 849 \$	1 474 768 \$	126 964 \$
Montant financé	1 536 131 \$	470 599 \$	121 897 \$
Appropriation	Fonds Général		64 \$
	Subvention	111 718 \$	1 440 837 \$
	Promoteurs		
	Paiement comptant		33 931 \$
	Autres		5 003 \$
Soldes résiduels à annuler	193 869 \$	1 329 401 \$	21 308 \$
TOTAL		1 544 578 \$	

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

21-09-255

Transferts budgétaires

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu de prendre acte du dépôt de la liste des transferts budgétaires pour la période 2021-01 au 2021-08 soumise par la trésorière en date du 13 septembre 2021 et d'entériner son contenu.

ADOPTÉE

21-09-256

Service de dépôt à toute heure ou pour traitement différé

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à signer la nouvelle convention d'utilisation des services de dépôt à toute heure ou pour traitement différé;

QUE les personnes désignées soient :

- Chantal Guérard (Hôtel de Ville);
- Chantal Lambert (Hôtel de Ville);
- Madeleine Beaudoin (Bibliothèque);
- Cynthia Rodrigue (Aréna);
- Étienne Couture (Aréna);
- Louise Levasseur (Cour Municipale)

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers – Club de Patinage Artistique de Princeville au 30 avril 2021 - dépôt

Dépôt d'états financiers - Partage St-Eusèbe au 31 décembre 2020 - dépôt

21-09-257

Aide financière – Partage St-Eusèbe 2021

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser une aide financière de 6 500 \$ au Partage St-Eusèbe pour l'année 2021.

ADOPTÉE

21-09-258

Affectation à l'excédent de financement affecté - PAFJ

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'affecter une somme de 75 000 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté au Programme Action Famille-Jeunesse provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

21-09-259

Démission - Instructeur de planche à roulette

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville prend acte de la démission de monsieur Benjamin Crochetière-Raymond, en date du 23 juin 2021, au poste d'instructeur de planche à roulette, au sein du service des loisirs de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

21-09-260

Démission - Pompier

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier il est unanimement résolu que la Ville de Princeville prend acte de la démission de monsieur Philippe Laplante, en date du 16 août 2021, au poste de pompier, au sein du service de sécurité incendie de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

21-09-261

Congrès – Association des travaux publics d'Amérique

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon il est unanimement résolu que le conseil autorise monsieur Dave Leclerc, directeur des travaux publics, à participer au Colloque annuel de l'ATPA 2021 qui aura lieu du 27 au 29 octobre 2021 à Sherbrooke;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce colloque, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

21-09-262

Congrès – Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier il est unanimement résolu que le conseil autorise monsieur Christian Chartier, directeur du service de sécurité incendie, à participer au congrès annuel de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec 2021 qui aura lieu du 17 au 19 octobre 2021 à Trois-Rivières;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

21-09-263

Congrès virtuel – Ordre des urbanistes du Québec

Sur une proposition du conseiller Claude Côté il est unanimement résolu que le conseil autorise monsieur Mario Juare, directeur général, à participer au congrès virtuel de l'Ordre des urbanistes du Québec 2021 qui aura lieu du 4 au 8 octobre 2021 en ligne.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès notamment les frais d'inscriptions.

ADOPTÉE

21-09-264

Indemnité – Bénévole à la bibliothèque municipale

ATTENDU le temps important investi par madame Nicole Labbé à la bibliothèque municipale;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu de verser une indemnité de 7 500 \$ à Nicole Labbé.

ADOPTÉE

21-09-265

Entente relative au règlement de griefs – Employé no 0140-0006

ATTENDU les griefs et les résolutions du conseil rejetant lesdits griefs :

- 19-11-412, griefs no 17019 et 211019 ;
- 20-02-041, grief no 100220 ;
- 21-03-058, griefs no 280101 et 090212 ;
- 21-05-128, grief no 230421
- 21-07-196, grief no 140621

ATTENDU la fin d'emploi intervenue le 13 avril 2021 et confirmée par le conseil en séance ordinaire le 12 avril 2021 à la résolution 21-04-098 ;

ATTENDU l'entente de principe confidentielle intervenue entre le procureur de la Ville et le procureur du Syndicat représentant l'employé mentionné en rubrique ;

ATTENDU la recommandation du directeur général de ratifier ladite entente ;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu :

D'APPROUVER l'entente confidentielle à intervenir entre la Ville et le Syndicat représentant l'employé mentionné en rubrique;

D'AUTORISER le directeur général et le greffier à signer l'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat représentant l'employé mentionné en rubrique;

QUE toute dépense relative à l'entente soit financée à même les activités financières;

D'AUTORISER la trésorière à verser la somme lorsque l'entente sera signée et les retenues avec les divers paliers d'imposition seront établies;

ADOPTÉE

21-09-266

Permis – Ramonage 2021-2022

ATTENDU les articles 57 et suivants du *Règlement no 2016-300 relatif à la protection et la prévention des incendies* et la recommandation du directeur du service incendie de Princeville;

Sur la proposition du conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'entériner la suggestion du directeur du service de sécurité incendie d'accorder un permis de ramonage valide jusqu'au premier septembre 2022 aux ramoneurs suivants :

- Ramonage Hébert Inc.

ADOPTÉE

21-09-267

Frais annuel d'électricité du kiosque Adrien Paquet

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de payer la somme de 135 \$ à monsieur Gaétan Simard en remboursement des frais d'électricité du kiosque postal Adrien Paquet.

ADOPTÉE

21-09-268

Remplacement d'un pont sur le cours d'eau Gros Ruisseau

ATTENDU la résolution 05-12-362 et l'usure dudit pont;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de remplacer le pont qui enjambe l'embouchure de cours d'eau Gros Ruisseau;

QUE cette dépense d'approximativement 6 000 \$ soit financée à même les activités financières.

ADOPTÉE

21-09-269

Inspection TV – Mise à jour du plan d'intervention

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adjuger le contrat de nettoyage et d'inspection télévisuelles de conduites d'égouts à Véolia Inc. au montant de 14 460 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée à même l'aide financière du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023);

ADOPTÉE

21-09-270

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 2012-224 sur l'utilisation de l'eau potable

Avis de motion est donné par le conseiller Laurier Chagnon à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement no 2012-224 sur l'utilisation de l'eau potable.

ADOPTÉE

Dépôt

Le greffier constate que le conseiller Laurier Chagnon dépose le projet de règlement modifiant le règlement no 2012-224 sur l'utilisation de l'eau potable, constate que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

21-09-271

Mise en place de mesures compensatoires en relation avec les débordements au poste de pompage principal

Attendu le Plan de gestion des débordements de la Ville de Princeville déposé au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Attendu que des mesures compensatoires doivent être mises de l'avant pour mitiger, notamment au poste de pompage principal, ces rejets à l'environnement;

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay il est unanimement résolu qu'afin de réduire les débordements au poste de pompage principal, la Ville de Princeville s'engage à réaliser les travaux suivants :

- Séparation d'environ 750 mètres de réseau unitaire sur les rues Gagnon, Houle et Leblanc;
- Séparation d'environ 885 mètres de réseau unitaire sur les rues Saint-Henri et Saint-Jacques Est.

Ces travaux sont prévus d'être réalisés d'ici le 31 décembre 2023 car ils font partie, respectivement, d'une subvention accordée dans le cadre de PRIMEAU et de la programmation acceptée du programme TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE

21-09-272

Programme Action Famille Jeunesse

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que les projets suivants sont présentés dans le cadre du PAFJ :

Projets autorisés :

- Conversion de la piste de BMX du parc Multisport en piste à rouleau (pumptrack);
- Aménagement d'un mur d'escalade extérieur;

Coût total admissible :

- 152 231,89 \$;

Contribution ville :

- 52 231,898 \$

Contribution ministère de l'éducation :

- 100 000 \$

QUE la Ville s'engage à défrayer sa portion des coûts du projet si la subvention est effectivement versée et que le projet se concrétise.

ADOPTÉE

21-09-273

Demande d'aide financière – Club de patinage artistique de Princeville

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser une somme de 5 000 \$ au CPA Princeville inc. pour l'année 2021.

ADOPTÉE

21-09-274

Demande d'appui – RCLALQ

ATTENDU la hausse importante du coût moyen des loyers au Québec et la demande d'appui du Regroupement des comités de logement et association de locataires du Québec;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'appuyer le RCLALQ dans ses efforts pour obtenir des mesures de contrôle du prix des loyers;

ADOPTÉE

21-09-275

Demande de gratuité de salle – Paroisse St-Eusèbe

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité du pavillon central du parc Multisport le 22 mai 2022 à la Paroisse St-Eusèbe.

ADOPTÉE

21-09-276

Demande de subvention – Chevaliers de Colomb

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier il est unanimement résolu de verser une subvention de 500 \$ aux Chevaliers de Colomb pour les appuyer dans leur mission caritative.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

21-09-277

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 25.

ADOPTÉE

